



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.8/2004/14
18 décembre 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

**Groupe de travail pour le développement
de l'industrie et de l'entreprise**

Cinquième session, 12 et 13 février 2004
Point 8 de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME DE TRAVAIL PROVISoire POUR 2004-2005

Note du secrétariat

Introduction

1. Le projet de programme de travail pour 2004-2005 a été établi compte tenu des décisions adoptées à la quatrième session du Groupe de travail, tenue en février 2003, ainsi que des décisions prises par le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise à sa septième session (mai 2003). Le présent document récapitule les travaux accomplis durant la période qui a suivi la quatrième session et met en relief les objectifs pour le prochain exercice biennal. Le projet de programme de travail s'articule autour des trois grands thèmes suivants: a) la restructuration industrielle et le développement industriel durable; b) le développement de l'entrepreneuriat; et c) la nouvelle économie fondée sur le savoir.
2. Les délégations sont appelées à formuler des observations sur les projets en cours, à approuver, le cas échéant, la prolongation des mandats des équipes de spécialistes et à se prononcer sur les nouveaux projets à entreprendre et les équipes de spécialistes qu'il conviendra de créer au titre du programme de travail pour 2004-2005.
3. Un calendrier des réunions prévues ou proposées du Groupe de travail et de ses équipes de spécialistes est joint en annexe au présent document.

Cadre du programme

4. Le Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise (WP.8) a pour mission de favoriser la restructuration industrielle et un développement industriel durable, le développement de l'entreprise et l'économie du savoir. Pour ce faire, il doit:

- i) Répertorier et étudier les pratiques et politiques qui favorisent le mieux la restructuration industrielle et le développement de l'entreprise;
- ii) Organiser l'échange d'informations et de données d'expérience et faciliter la coopération internationale entre les secteurs privé et public afin de promouvoir l'émergence et le succès du développement d'entreprises compétitives dans la région de la CEE; et
- iii) Formuler des recommandations sur les mesures que les gouvernements devraient prendre pour encourager la restructuration industrielle, la création de nouvelles entreprises et l'instauration d'une économie fondée sur le savoir.

5. À sa troisième session, en février 2002, le Groupe de travail a confirmé le regroupement de ses activités sous trois thèmes: a) la restructuration industrielle et le développement industriel durable; b) le développement de l'entrepreneuriat; et c) la nouvelle économie fondée sur le savoir. Le premier groupe d'activités intéresse les entreprises et les industries qui sont déjà en place ainsi que, dans une moindre mesure, les entreprises nouvelles, tandis que le deuxième concerne les conditions de fonctionnement des entreprises nouvelles (en particulier les PME) et les activités d'entreprise. Le troisième groupe, quant à lui, est pluridimensionnel car l'émergence de l'économie fondée sur le savoir crée des conditions nouvelles pour assurer la durabilité des industries et des sociétés existantes à l'avenir, d'une part, et élargit les possibilités qui s'offrent aux nouveaux entrepreneurs, d'autre part.

6. Le premier thème (sous-programmes Restructuration industrielle, CHEMISEED, Systèmes de gestion de la qualité) se rapporte à la création d'un environnement porteur et au renforcement de la compétitivité a) des entreprises et industries déjà en place; et b) des entreprises nouvelles ou émergentes. Sous cette rubrique, le Groupe de travail examine notamment les questions concernant un cadre réglementaire et politique et une gestion des entreprises propice à la restructuration des entreprises et industries non compétitives, d'une part, et les questions liées au développement durable de l'industrie et de ses différents secteurs (réhabilitation des sites contaminés par des substances chimiques et normes de qualité), d'autre part.

7. Le deuxième thème (sous-programmes Entrepreneuriat et atténuation de la pauvreté et Entrepreneuriat féminin) concerne la création d'un environnement propice à l'émergence de nouvelles entreprises privées et au développement de l'entrepreneuriat, notamment l'entrepreneuriat féminin et l'entrepreneuriat en tant que moyen d'atténuer la pauvreté. Au titre de cette rubrique, le Groupe de travail a décidé de se concentrer au cours de l'exercice biennal en cours sur l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes en tant que moyen d'aider les pays dont l'économie est en transition à atténuer les retombées du déclin économique et industriel sur les groupes de population vulnérables.

8. Enfin, le troisième thème (sous-programme Développement de l'économie numérique), qui traite de la nouvelle économie fondée sur le savoir, a une portée intersectorielle dans la mesure où il touche aussi bien au développement industriel durable qu'au développement de l'entrepreneuriat. Sous cette rubrique, le Groupe de travail contribue à la sensibilisation des États membres et aide à évaluer dans quelle mesure ceux-ci sont prêts à intégrer une économie fondée sur le savoir, composante majeure du développement durable futur. Ces rapports d'évaluation portent sur l'infrastructure matérielle, les aspects réglementaires et la composante information de la question. Parallèlement, on y examine l'impact de cette économie du savoir ainsi que les possibilités qu'elle offre aux nouvelles entreprises privées ainsi qu'aux différents types d'entrepreneurs.

1. Programme: Restructuration industrielle et développement industriel durable

Description

9. Le Groupe de travail aide les États membres, et en particulier les pays en transition, d'une part, à promouvoir les principes du développement durable dans l'industrie et ses différents secteurs et, d'autre part, à s'attaquer aux problèmes que pose la restructuration des entreprises et des industries non compétitives.

1.1 Sous-programme: Restructuration industrielle

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle

Description

10. La restructuration industrielle est un élément clef des réformes économiques tant dans les pays à économie de marché que dans les pays dont l'économie est en transition. Grâce à ce mécanisme, les entreprises et les économies nationales peuvent s'intégrer dans les marchés régionaux et mondiaux. Il est important que des représentants des gouvernements et autres parties prenantes des pays de la région de la CEE échangent leurs points de vue et débattent des enseignements qu'ils ont tirés de la restructuration industrielle. Ces enseignements pourraient aider les pays à concevoir des démarches communes et à accroître l'efficacité de la restructuration dans le contexte de la transition économique. Des questions telles que le cadre réglementaire, les aspects de la restructuration propres à un secteur industriel donné, le rôle que peuvent jouer les nouvelles entreprises en facilitant la restructuration, et le regroupement industriel et territorial devraient être traitées dans le cadre de ce domaine d'activité.

Travaux réalisés

11. L'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle a contribué à l'organisation de deux réunions: un atelier sur le thème «Options politiques et réglementaires permettant de promouvoir la restructuration industrielle» et la Conférence sur «l'innovation au service de la restructuration industrielle», qui se sont tenus à Genève les 23 et 24 avril 2003, respectivement. Le secrétariat a préparé en vue de leur publication les comptes rendus des travaux de ces deux réunions. Il a également placé les textes des exposés faits lors de ces réunions sur le site Web du WP.8 (voir <http://www.unece.org/ie/industry/paperswshop.htm> et <http://www.unece.org/ie/industry/paperscon.html>), respectivement. L'Équipe de spécialistes

a également contribué à l'organisation du Forum régional sur «les aspects sociaux et le financement de la restructuration industrielle» qui s'est tenu à Moscou (Fédération de Russie) les 26 et 27 novembre 2003.

Activités à entreprendre

12. Un atelier régional sur le thème: «Aspects territoriaux de la restructuration industrielle: problèmes des villes et des régions monoindustrielles» se tiendra en mai 2004. En octobre 2004, sous réserve qu'il dispose de ressources extérieures émanant de l'Équipe de spécialistes, le secrétariat organisera un séminaire sur les «outils de gestion de la restructuration industrielle». Le secrétariat publiera le compte rendu des travaux du Forum régional sur les aspects sociaux et le financement de la restructuration industrielle et placera les documents présentés lors de ce forum sur le site Web de la CEE.

1.2 Sous-programme: Développement industriel durable – Développement écologique et économique durable de l'industrie chimique (CHEMISEED)

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes du projet CHEMISEED

Description

13. Le sous-programme CHEMISEED a été conçu pour couvrir tous les aspects de la sécurité, de la sûreté et du développement durable du secteur chimique, y compris les problèmes des sites pollués et de leur nettoyage. En réalité, ce sous-programme vise principalement à aider les pays en transition à assainir les sites pollués par des produits chimiques.

Travaux réalisés

14. En collaboration avec l'Association Interchimie, l'Équipe de spécialistes du projet CHEMISEED a organisé un séminaire sur l'analyse, les méthodes de traitement et l'assainissement des sols et eaux souterraines pollués, qui s'est tenu à Paris du 1^{er} au 3 avril 2003. Le rapport sur le Séminaire et les documents présentés à ce séminaire peuvent être consultés aux adresses web suivantes: <http://www.unece.org/ie/intersol/documents/reportweb.pdf> et <http://www.unece.org/operact/intersol/>.

Activités à entreprendre

15. Les travaux futurs au titre de ce sous-programme sont subordonnés à la décision sur la prorogation du mandat de l'Équipe de spécialistes du projet CHEMISEED qui sera prise par le Groupe de travail à sa cinquième session.

1.3 Sous-programme: Systèmes de gestion de la qualité

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité

Description

16. L'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité aide les gouvernements et les entreprises, en particulier les PME, à appliquer des systèmes de gestion de la qualité

afin de renforcer la compétitivité des entreprises de leur pays. À cette fin, l'Équipe de spécialistes étudie les pratiques qui, dans le cadre des politiques nationales, sont les plus favorables aux systèmes d'assurance de la qualité, et organise des échanges d'informations et de données d'expérience entre gouvernements et autres parties prenantes; recueille et analyse des informations sur l'utilisation de systèmes nationaux d'attribution de labels de qualité et de modèles d'excellence dans ce domaine; établit et cherche à promouvoir des critères de mesure de la compétitivité des entreprises; sensibilise à la question de la qualité; et cherche à promouvoir la création de centres de développement de la qualité. Le secrétariat propose de regrouper les activités de l'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité sous l'égide du WP.6 (Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation), qui est mieux placé que le WP.8 pour chapeauter ces activités.

Travaux réalisés

17. L'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité a contribué à l'organisation de la réunion d'experts sur «la manière de devenir fournisseur de grandes sociétés nationales et transnationales», qui a eu lieu les 20 et 21 mars 2003. Elle a également entamé une analyse comparative des modèles et pratiques d'excellence pour les PME compte tenu du modèle européen d'excellence de la qualité mis au point par la Fondation européenne pour le management de la qualité (EFQM). L'Équipe a entrepris des études de faisabilité sur la création de centres de gestion totale de la qualité dans la Fédération de Russie et en Ukraine. Un avant-projet de systèmes de gestion de la qualité conformes à la série de normes ISO 9000 pour l'industrie légère russe a été élaboré et une méthode de formation et d'exécution en groupe a été conçue. L'Équipe a décidé de présenter sur son site <http://www.unece.org/operact/quams.htm> (le questionnaire correspondant se trouvant à l'adresse <http://www.unece.org/indust/sme/qwinners.htm>) une galerie de portraits de sociétés lauréates dans leur pays d'un prix de la qualité.

Activités à entreprendre

18. L'Équipe de spécialistes des systèmes de gestion de la qualité mettra la dernière main aux Directives sur les systèmes de gestion intégrée et poursuivra ses travaux d'analyse comparative des modèles et pratiques d'excellence pour les PME en tenant compte du modèle européen d'excellence de la qualité mis au point par la Fondation européenne pour le management de la qualité (EFQM). L'Équipe de spécialistes examinera s'il est faisable d'élaborer les Directives et les instruments pour l'évaluation environnementale des entreprises sur la base de la proposition de projet des DAFCO (les délégations académiques à la formation continue, France). Elle contribuera également à la mise en place d'une galerie de portraits de sociétés lauréates de prix nationaux et internationaux de la qualité.

2. Programme: Développement de l'entrepreneuriat

Description

19. Le Groupe de travail aide les États membres, et en particulier les pays en transition, à créer un environnement propice à l'émergence et au développement de nouvelles entreprises en économie de marché. Il étudie également les questions liées à l'entrepreneuriat féminin et à l'entrepreneuriat en tant que moyen d'atténuer la pauvreté, facilite l'échange d'informations

sur les meilleures pratiques dans ces secteurs et élabore des recommandations à l'intention des gouvernements. Le présent programme ne couvre pas les activités intéressant la création de PME, celles-ci étant exécutées par les services consultatifs régionaux.

2.1 Sous-programme: Entrepreneuriat et atténuation de la pauvreté

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat et de l'atténuation de la pauvreté

Description

20. Ce sous-programme vise à identifier les moyens d'action ayant prouvé leur efficacité pour ce qui est de réduire la pauvreté et les inégalités sociales par le biais d'activités d'entreprise, à échanger des informations sur les meilleures pratiques en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté par la promotion d'activités d'entreprise, et à formuler des recommandations à l'intention des gouvernements des pays en transition. Durant l'exercice biennal en cours, ce sous-programme est axé sur l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes en tant que moyen d'aider les pays en transition à pallier les conséquences néfastes du déclin économique et industriel sur les groupes vulnérables de la population.

Travaux réalisés

21. L'Équipe de spécialistes a contribué à l'organisation de l'Atelier sur «la promotion des PME – Orientation stratégique du développement de l'entrepreneuriat des jeunes», qui s'est tenu à Chisinau (République de Moldova), les 27 et 28 mars 2003. Sur la base des résultats de ses débats, l'Équipe de spécialistes a élaboré une série de recommandations à l'intention des principales parties prenantes. Elle a également participé à l'organisation du Forum de la CEI sur la jeunesse qui s'est tenu à Kiev (Ukraine) du 24 au 26 novembre 2003. À sa troisième réunion, en février 2003, l'Équipe de spécialistes a décidé de concentrer ses travaux sur l'emploi des jeunes et de changer son appellation en «Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat des jeunes» en demandant au WP.8 d'approuver cette décision.

Activités à entreprendre

22. Le secrétariat étudiera la possibilité d'organiser un forum sur la jeunesse à l'intention des pays de l'Europe du Sud-Est à Belgrade (Serbie-et-Monténégro) et un forum régional sur la jeunesse à l'intention des pays d'Asie centrale en 2004. En coopération avec la World Youth Bank, il continuera d'œuvrer à l'exécution du projet visant à mettre en correspondance dans la région de la CEE les besoins et les exigences de toutes les parties intéressées à la prospérité des jeunes dont le but est de promouvoir, rendre possible et mettre en œuvre le «renforcement des capacités de bonne gouvernance» dans les pays membres de la CEE.

2.2 Sous-programme: Entrepreneuriat féminin

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat féminin

Description

23. Ce sous-programme vise à coordonner l'action des États membres pour encourager la participation des femmes au développement de l'entreprise et améliorer l'accès des femmes

chefs d'entreprise aux ressources financières, à l'information et aux réseaux internationaux. L'Équipe de spécialistes aidera les États membres à promouvoir l'entrepreneuriat féminin grâce à: i) une évaluation de la situation des femmes chefs d'entreprise dans les différents pays, ii) un examen des politiques nationales et un inventaire des meilleures pratiques, et iii) l'élaboration de directives et de recommandations relatives à la politique à mener.

Travaux réalisés

24. L'Équipe de spécialistes a contribué à l'organisation du deuxième Forum régional des femmes chefs d'entreprise, qui s'est tenu à Genève les 17 et 18 mars 2003. La deuxième publication consacrée à l'entrepreneuriat féminin, portant sur les meilleures pratiques en matière de financement pour les femmes chefs d'entreprise et l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC), qui a été élaborée par le secrétariat, devrait être disponible d'ici la cinquième session du Groupe de travail. Le secrétariat a organisé une réunion sur l'entrepreneuriat féminin dans une Europe élargie dans le cadre du sixième Forum économique de l'Initiative de l'Europe centrale (19-21 novembre 2003, Varsovie, Pologne). L'Équipe de spécialistes a également élaboré une évaluation régionale de la disponibilité de données sur l'utilisation des TIC par les hommes et les femmes, ainsi qu'une évaluation des besoins en matière de formation des femmes chefs d'entreprise.

Activités à entreprendre

25. L'Équipe de spécialistes contribuera à l'organisation du Forum sous-régional des femmes chefs d'entreprise en Turquie et en Asie centrale qui se tiendra en 2004. Elle poursuivra également l'examen général des méthodologies et des données existantes concernant l'entrepreneuriat féminin par sous-région, ainsi que l'analyse des besoins et des capacités en matière de formation dans certaines sous-régions.

3. Programme: Nouvelle économie fondée sur le savoir

Description

26. Au titre de ce programme, le Groupe de travail fournit des renseignements et contribue à sensibiliser les États membres, en particulier les pays en transition, à l'émergence de la nouvelle économie qui est largement tributaire de l'apport de capital intellectuel et de l'innovation. Il aide également les États membres à évaluer leur état de préparation à l'économie fondée sur le savoir. Cette évaluation permettra d'identifier les lacunes dans l'infrastructure matérielle, les systèmes d'information et le cadre réglementaire dans la perspective de l'innovation et de l'application des technologies nouvelles.

3.1 Sous-programme: Développement de l'économie numérique

Organe d'exécution: Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via l'Internet

Description

27. Ce sous-programme étudie les conséquences de la nouvelle économie numérique sur les sociétés des pays membres ainsi que les potentialités et les défis qui en résultent pour le progrès économique et social. Il vise à aider les États membres à utiliser les technologies

de l'information et de la communication, à tirer parti des avantages économiques découlant de cette utilisation et à s'intégrer dans la nouvelle économie mondiale fondée sur le savoir. À cette fin, le secrétariat de la CEE et celui de l'UIT sont convenus de coopérer davantage par le biais d'un mémorandum d'accord sur le développement de l'économie de l'information mettant particulièrement l'accent sur la politique et la réglementation électroniques.

Travaux réalisés

28. L'Équipe de spécialistes a contribué à l'organisation du deuxième Atelier sur la mise en place d'un cadre réglementaire pour le cyberspace qui s'est tenu à Genève en février 2003. Elle a également contribué à l'organisation du deuxième Forum de la CEE sur le règlement des différends en ligne tenu à Genève les 30 juin et 1^{er} juillet 2003.

Activités à entreprendre

29. Le futur programme de travail au titre de ce sous-programme sera mis au point sous réserve des décisions qui seront prises à la cinquième session du Groupe de travail en ce qui concerne les principales orientations des travaux et la prorogation du mandat de l'Équipe de spécialistes du développement de l'entreprise via l'Internet.

Annexe

LISTE PROVISOIRE DES RÉUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL POUR
LE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE
2004

9 et 10 février	Quatrième réunion de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat des jeunes
10 février	Quatrième réunion de l'Équipe de spécialistes du projet CHEMISEED
11 février	Quatrième réunion de l'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle
12 et 13 février	Cinquième session du Groupe de travail pour le développement de l'industrie et de l'entreprise
29 et 30 mars	Troisième Forum CEE des femmes chefs d'entreprise
30 mars	Cinquième réunion de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat féminin
31 mars	Sixième Forum sur les meilleures pratiques en matière de développement de l'entrepreneuriat et des PME dans les pays en transition: l'expérience de la Roumanie et de la Slovaquie
1 ^{er} et 2 avril	Réunion d'experts en matière de bonne gouvernance pour les PME
Avril/mai	Forum sous-régional des femmes chefs d'entreprise, Istanbul (Turquie)
Avril/mai	Cinquième réunion de l'Équipe de spécialistes de l'entrepreneuriat féminin, Istanbul (Turquie)
21 mai	Atelier sur les aspects territoriaux de la restructuration industrielle: problèmes des villes et des régions monoindustrielles (lieu à déterminer)
5 et 6 juillet	Réunion d'experts relative aux incidences sur l'égalité entre les hommes et les femmes de l'élargissement de l'Union européenne
21 octobre	Atelier sur les pratiques de gestion propices à la restructuration industrielle (lieu à déterminer)
22 octobre	Cinquième réunion de l'Équipe de spécialistes de la restructuration industrielle
Novembre	Réunion d'experts sur l'évaluation et l'analyse comparative des modèles d'excellence
